

VOCAL CLUB



Mervi

VOCAL CLUB

Chanter ensemble, progresser ensemble...

Bienvenue au Vocal Club, je suis Charlotte Berger, professeure de chant et coach vocal, et je suis heureuse de vous accueillir dans cette aventure musicale.

J'ai imaginé le Vocal Club comme un lieu où chacun peut chanter librement, progresser à son rythme et vivre une expérience humaine et musicale enrichissante.

Que vous soyez débutant ou chanteur confirmé, le Vocal Club est un espace où l'on vient autant pour chanter que pour se faire du bien. Un moment pour déconnecter du quotidien, libérer son énergie, prendre confiance en sa voix et partager le plaisir de la musique dans une ambiance chaleureuse et bienveillante.

Au programme :

- Échauffement vocal et technique de chant
- Travail de la respiration et de la posture
- Apprentissage d'un répertoire varié
- Harmonisation et chant à plusieurs voix
- Travail de l'interprétation et des émotions
- Expression vocale et lâcher-prise
- Concerts et projets musicaux

Le Vocal Club, c'est avant tout...

- Un moment pour soi
- Une énergie collective
- Des émotions partagées
- Le plaisir de chanter ensemble

Venez comme vous êtes, repartez avec le sourire.

Parce que chaque voix compte... la vôtre aussi.

FICHE D'INSCRIPTION

INFORMATIONS PERSONNELLES

Nom :

Prénom :

Date de naissance : / /

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

E-mail :

INFORMATIONS MUSICALES

Avez-vous déjà chanté dans une chorale ?

☐ Oui ☐ Non

Avez-vous déjà participé à des ateliers de groupe ?

☐ Oui ☐ Non

Pupitre (si connu) :

- ☐ Soprano ☐ Mezzo ☐ Alto
☐ Ténor ☐ Baryton ☐ Basse
☐ À déterminer

Comment avez-vous connu le Vocal Club ?

- ☐ Bouche-à-oreille
☐ Réseaux sociaux
☐ Affiche / Flyer
☐ Site internet
☐ Elève en cours individuel
☐ Autre :

DROIT À L'IMAGE

J'autorise le Vocal Club à utiliser les photographies et vidéos prises lors des répétitions, concerts et manifestations pour ses supports de communication.

☐ Oui ☐ Non

FICHE D'INSCRIPTION

COTISATION

Montant annuel : 200 €

Modalités de règlement :

☐ Paiement en une seule fois

- ☐ Chèque
- ☐ Virement bancaire
- ☐ Espèces

→ *Règlement à effectuer au plus tard le 15/09/2026*

☐ Paiement en 2 fois par chèques

- ☐ Chèque n°1 - 100 € : 15/ 09 / 2026
- ☐ Chèque n°2 - 100 € : 15/ 01 / 2027

☐ Paiement en 3 fois par chèques

- ☐ Chèque n°1 - 68 € : 15/ 09 / 2026
- ☐ Chèque n°2 - 66 € : 15/ 12 / 2026
- ☐ Chèque n°3 - 66 € : 15/ 03 / 2027

Important : les chèques correspondant au règlement en plusieurs fois doivent être remis lors de l'inscription. Ils seront encaissés aux dates indiquées ci-dessus.

ENGAGEMENT

Je certifie l'exactitude des informations fournies et m'engage à respecter le règlement de la chorale Vocal Club (ci-joint)

Fait à :

Le : / /

Signature :

RÈGLEMENT

1. OBJET

Les présentes conditions définissent les modalités d'inscription et de participation aux activités du Vocal Club, organisées par Charlotte Berger dans le cadre de son activité professionnelle « Les Cours de Chacha ».

2. INSCRIPTION

L'inscription est effective après :

- la remise de la fiche d'inscription complétée ;
- l'acceptation des présentes conditions ;
- le règlement de la cotisation annuelle selon les modalités choisies.

3. TARIFS ET MODALITÉS DE PAIEMENT

Le montant annuel de la participation est fixé à 200 €.

Le règlement peut être effectué :

- en une seule fois par chèque, virement bancaire ou espèces avant au plus tard le 15 septembre 2026.
- en deux ou trois fois par chèques remis lors de l'inscription et encaissés aux dates indiquées sur la fiche d'inscription.

4. ABSENCES ET REMBOURSEMENT

Les absences aux répétitions ou aux prestations ne donnent lieu à aucun remboursement.

En cas d'arrêt volontaire de la participation en cours d'année, les sommes versées restent acquises et ne pourront donner lieu à aucun remboursement.

→ Toutefois, en cas de situation exceptionnelle dûment justifiée (maladie de longue durée, déménagement, événement majeur indépendant de la volonté du participant...), une demande de remboursement partiel pourra être examinée au cas par cas.

En cas d'interruption prolongée ou définitive des activités du Vocal Club du fait de l'organisatrice, les sommes correspondant aux séances non réalisées pourront faire l'objet d'un remboursement calculé au prorata des prestations restant à effectuer.

RÈGLEMENT

5. PARTICIPATION AUX RÉPÉTITIONS

Les participants s'engagent à :

- respecter les horaires des répétitions ;
- prévenir en cas d'absence lorsque cela est possible ;
- adopter un comportement respectueux envers les autres participants et l'encadrement.

6. CONCERTS ET REPRÉSENTATIONS

La participation aux concerts et représentations organisés par le Vocal Club est encouragée afin de valoriser le travail réalisé tout au long de l'année.

→ Toutefois, la participation à ces événements n'est pas obligatoire et reste au libre choix de chaque participant.

Les modalités de participation, les horaires ainsi que les éventuelles consignes vestimentaires seront communiqués en amont.

7. DROIT À L'IMAGE

Des photographies et vidéos peuvent être réalisées lors des répétitions, concerts et événements organisés par le Vocal Club.

Ces images pourront être utilisées à des fins de communication et de promotion du Vocal Club (site internet, réseaux sociaux, affiches, flyers et autres supports de communication).

Le participant autorise cette utilisation en cochant la case prévue à cet effet sur la fiche d'inscription. En l'absence d'autorisation, aucune image permettant son identification ne sera utilisée.

8. PROTECTION DES DONNÉES

Les informations recueillies lors de l'inscription sont utilisées uniquement pour la gestion des activités du Vocal Club et ne sont pas cédées à des tiers.

RÈGLEMENT

9. ACCEPTATION DES CONDITIONS

L'inscription au Vocal Club implique l'acceptation des présentes conditions.

Nom et prénom :

Date :/...../.....

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé » :



Au-delà des règles et de l'organisation, le Vocal Club est un lieu de rencontre, de musique et de plaisir partagé autour du chant.

Ici, on chante sérieusement sans se prendre au sérieux, dans la bonne humeur et le respect de chacun.

Pourquoi le “Vocal Club” ?

Le nom « Vocal Club » a été choisi pour refléter l'esprit du projet : un lieu autour de la voix, du chant et du partage. Le mot “club” évoque une ambiance conviviale, accessible et sans prise de tête, où chacun peut venir chanter à son rythme. Une touche légèrement vintage, simple et efficace, qui rappelle les clubs musicaux d'autrefois où l'on se retrouvait avant tout pour le plaisir de chanter ensemble.

VOCAL CLUB



CONTACT

- C.COACH_VOCAL@HOTMAIL.COM
- 07.62.82.22.01

QUAND ?

Les répétitions ont lieu un mardi sur deux, de 20h00 à 21h30.

→ **Début de la saison : mardi 15 septembre 2026.**

C'est un rendez-vous régulier pour chanter, progresser et partager un moment convivial, tout en restant compatible avec le rythme de chacun.

OÙ ?

Les répétitions se déroulent au :

Centre culturel du Moulin
Grande salle de répétition – 1er étage
3 rue Roger Salengro
59136 Wavrin

POUR PROFITER PLEINEMENT DES RÉPÉTITIONS...

Pensez simplement à apporter :

- Une bouteille d'eau
- Votre bonne humeur
- Votre envie de chanter !



WWW.LES-COURS-DE-CHACHA.FR



LES-COURS-DE-CHACHA



LES.COURS.DE.CHACHA

Merci